



Les professionnels des entreprises en difficulté

Colloque National

Paris, le 5 octobre 2021

Madame, Monsieur,

L'IFPPC organise son colloque national de fin d'année sous la direction scientifique d'Alexandre FABRE, Professeur des Universités, sur le thème :

Enjeux sociaux de l'entreprise en difficulté

Celui-ci se tiendra le mardi 23 novembre 2021 à partir de 9 heures dans l'auditorium de la Maison de la RATP, située au 189 rue de Bercy, à Paris. Les accès par métro, RER et gare sont à proximité immédiate de la Gare de Lyon.

Vous pourrez, si vous le préférez, suivre en ligne les débats retransmis en direct. Par ailleurs, nous mettrons à disposition de tous les participants l'enregistrement vidéo de la journée.

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous rendre sur www.ifppc.fr.

En espérant que votre agenda vous accordera le temps nécessaire pour venir nous rejoindre, je serais heureux de vous accueillir à cette manifestation.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Olivier BUISINE,
Président de l'IFPPC

Programme détaillé au verso >>>>

ENJEUX SOCIAUX DE L'ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

En présentiel ou en distanciel

MARDI 23 NOVEMBRE 2021

Maison de la RATP - Paris 12^e

Sous la direction scientifique de :

Alexandre FABRE, Professeur des Universités

Cécile JOUIN, Mandataire judiciaire, Vice-présidente de l'IFFPC

Olivier BUISINE, Administrateur judiciaire, président de l'IFFPC

I. OUVERTURE

- François ASSELIN, Président de la CPME (sous réserve)

II. PROPOS INTRODUCTIFS

- Olivier BUISINE, Président de l'IFFPC

III. NOUVEAUX OUTILS DE RESTRUCTURATION SOCIALE

Accord de performance collective / transition collective / rupture conventionnelle collective

- Alexandre FABRE, Professeur de droit
- Jacques MULLER, Délégué interministériel adjoint aux restructurations d'entreprises
- Nabil KEROUAZ, Avocat
- Valérie LELOUP-THOMAS, Mandataire judiciaire
- Jérôme CABOOTER, Administrateur judiciaire

IV. RÔLE DES MAGISTRATS EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL

Contrôle du périmètre de la restructuration en période d'observation / amélioration des offres / travail dissimulé / responsabilité pénale de l'employeur en matière d'accidents du travail

- Sonia ARROUAS, Présidente de la Conférence Générale des Juges Consulaires de France
- Olivier BUISINE, Administrateur judiciaire
- Christophe DELATTRE, Substitut Général – Magistrat Inspecteur Régional CA Douai
- Michaël ELANCY, Mandataire judiciaire

V. RESTRUCTURATION, DIALOGUE SOCIAL ET ACTEURS PUBLICS

Contrôle et homologation des P.S.E, mesures d'accompagnement

- Alexandre FABRE, Professeur de droit
- Guillaume CADIOU, Délégué interministériel aux restructurations d'entreprises
- Emmanuel LEMAUX, CRP Pays de la Loire
- Laurent GRISONI, Avocat
- Nathalie LÉBOUCHER, Administrateur judiciaire
- Un représentant de centrale syndicale

VI. AGS ET AJMJ, DES AMORTISSEURS SOCIAUX DANS LES TERRITOIRES

Conditions de mise en œuvre de la garantie, subsidiarité et restitutions

- Cécile JOUIN, Mandataire judiciaire
- Christian NIBOUREL, Président de l'AGS
- Charles CROZE, Avocat
- Hubert DE FREMONT, Avocat
- Christophe DOLLEY, Administrateur judiciaire

VII. CONVENTION COLLECTIVE DES PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES AUPRÈS DES JURIDICTIONS (AJMJ, GREFFIERS, AVOCATS AU CONSEIL)

- Vincent SUTY, Administrateur judiciaire
- Antoine LYON-CAEN, Avocat aux conseils
- Pierre FAURE, Greffier du Tribunal de commerce de Saint-Étienne

Inscriptions sur www.ifppc.fr

TARIFS EN PRÉSENTIEL OU À DISTANCE :

Adhérent IFFPC : 350 €
Non adhérent : 450 €

Salarié d'adhérent IFFPC : 200 €
Universitaire/magistrat : 90 €